Paul semble aller d'échec en échec. Le dernier en date : Athènes. Aujourd'hui, Corinthe où il séjourne depuis un an et demi, enseignant la Parole de Dieu. Mais sa prédication n'est une fois de plus pas du goût de tout le monde et le départ semble inéluctable.

« À Corinthe, une nuit, Paul eut une vision ; le Seigneur lui disait : « Sois sans crainte, continue à parler, ne reste pas muet. Je suis avec toi, et personne n'essaiera de te maltraiter, car dans cette ville j'ai à moi un peuple nombreux. » Paul demeura un an et demi à Corinthe; il enseignait aux gens la parole de Dieu.
Pendant que Gallion était proconsul en Grèce, les Juifs tous ensemble se soulevèrent contre Paul et le conduisirent au tribunal en disant : « Le culte de Dieu auquel cet individu veut amener les gens est contraire à la Loi. » Au moment où Paul allait ouvrir la bouche, Gallion déclara aux Juifs : « S'il s'agissait d'un délit ou d'un méfait grave, je recevrais votre plainte comme il se doit ; mais, puisqu'il s'agit de discussions concernant la doctrine, les appellations, et la Loi qui vous sont propres, cela vous regarde. Moi, je ne veux pas être juge de ces affaires. » Et il les renvoya du tribunal. Alors, ils se saisirent tous de Sosthène, le chef de la synagogue, et se mirent à le frapper devant le tribunal, tandis que Gallion demeurait indifférent.
Paul resta encore un certain temps à Corinthe, puis il fit ses adieux aux frères et prit le bateau pour la Syrie ; il emmenait Priscille et Aquila ; à Cencrées, il s'était fait raser la tête car le vœu qui le lui interdisait venait d'expirer. »

La « prédication » de Paul a été un « flop » à Athènes. « Que peut bien nous vouloir cette jacasse ? », « Est-il un prédicateur de divinités étrangères ? » s'interrogeaient les Athéniens. « Tu nous rebats les oreilles de propos étranges. Explique-toi ! ». La traduction de la TOB est plus rude que la nouvelle traduction liturgique. Le moins qu'on puisse dire, c'est que paul n'est pas en odeur de sainteté. Toujours est-il que Paul doit partir, une fois de plus. Direction Corinthe où nous le retrouvons aujourd'hui. La partie y est, là encore, mal engagée. Son séjour d'un an et demi aurait pu nous laisser croire le contraire. Que nenni ! Il se retrouve au tribunal. Un air de déjà vu, un « remake » du procès de Jésus avec sa comparution devant Pilate qui s'en lave les mains. Ici, c'est Gallion qui leur oppose une fin de non-recevoir, et c'est le responsable de la synagogue qui en fait les frais. Paul reste encore un certain temps avant de mettre les voiles, une fois de plus, et de se faire raser la tête suite à un vœu. Lequel ? Mystère.

Paul se frotte aux dures réalités du terrain. Sa Parole, telle la semence du semeur, est piétinée sur le chemin, mangée par les oiseaux, étouffée par les ronces. Désolant ! Désespérant ! Si l'on ne prend en considération que cette réalité-là. Mais il en est une autre qui pousse notre ami Paul à continuer inlassablement à semer. Il ne peut pas se taire. Et la Parole finira bien par trouver dans le coeur de l'un ou l'autre un terreau favorable pour lui faire porter du fruit et compenser le reste.

C'est le constat que nous faisons tous, en famille, en paroisse, entre voisins, et même en Eglise. La dure réalité du terrain. Au point que nous privilégions la paix sociale à l'annonce de Jésus-Christ. On met sous le tapis les sujets qui fâchent car, après tout, chacun est libre de croire et de penser ce qu'il veut. Mais que le respect de cette liberté-là se fait au détriment de la mienne, il y a comme un problème. Et si la foi ne devait plus sortir de ma petite sphère personnelle, quel intérêt ? Jésus ne dit pas à ses disciples : « Rappelez-vous de moi, remémorez-vous mes paroles, nourrissez-vous de mon eucharistie. » Il dit à ses disciples : « Allez, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups ! De toutes les nations faites des disciples. » Ce n'est pas notre vie qu'il nous faut sauver. Ça, c'est fait ! C'est celle des autres ! Mais tout le monde n'a pas la trempe ni l'assurance de Paul ou d'autres. C'est entendu. Néanmoins, chacun, là où il est, a le droit pour ne pas dire le devoir, d'afficher sa foi en Christ, de donner un avis autorisé sur telle ou telle question de société importante quitte à ce qu'il tranche avec celui du peuple ou l'air ambiant. Et Paul n'a pas charge de famille ou d'enfants. Et ils n'avaient pas la télé ni internet à l'époque. C'est entendu. Mais la réflexion emprunte d'autres chemins que celui de nos media modernes qui nous donnent l'illusion d'être connectés avec le monde alors que dans le même temps nous sommes incapables de communiquer avec nos plus proches.

Paul est habité par le Christ. C'est l'Esprit-Saint qui souffle dans ses voiles pour le remettre inlassablement en chemin pour annoncer la Bonne Nouvelle qui a transformé sa vie. La foi en Christ et son Esprit-Saint ont-ils transformé la nôtre ? En ce temps d'attente de l'Esprit-Saint, prions le Père avec insistance de nous en faire le don pour réveiller notre condition de baptisés-confirmés-eucharistiés, pardonnez-moi ce néologisme, et retrouver la fine fleur de notre renaissance.

Pour notre prière de ce jour, je vous invite à vous connecter au site diocésain https://www.alsace.catholique.fr/actualites/375070-en-chemin-vers-pentecote/ pour vous approprier la neuvaine à l'Esprit-Saint demandée par notre archevêque en cette période de déconfinement et d'impossibilité de célébrer la Pentecôte.

Proposition : Veni creator par les moines de Kergonan sur youtube.